

VERS L'AUTOGESTION

Suite du dossier pédagogique paru dans *L'Éducateur* n° 7 du 10 janvier 1977.

Une erreur a été commise dans le dossier pédagogique de *L'Éducateur* n° 7. Le titre du **4^e document** a été omis, il s'agit de : **CONTESTATION D'UNE MANIPULATION DU MAITRE** (p. 32, dixième ligne en partant du bas de page : « Nous étions en janvier... une réalité souvent difficile à vivre pour les adultes. »)

Nous prions nos lecteurs et les auteurs du dossier de bien vouloir nous en excuser.

Sommaire (suite)

7.5. Concertation	21
7.6. Nouveau règlement intérieur	22
7.7. Des perspectives au second degré : <i>Nos règles de vie</i>	22
8. La dernière étape de l'école bourgeoise - VERS L'AUTOGESTION	24

(fin du chapitre I - à suivre)

5^e DOCUMENT Concertation

C. TALLUSAC

Un nouveau chef d'établissement ayant été nommé à la tête de notre communauté éducative, il apparut comme éminemment nécessaire de se pencher attentivement sur les termes du règlement intérieur qui « adopté par le conseil d'administration est un contrat établissant les droits et les devoirs de tous ».

Faute de crédits, les chefs d'établissements ne peuvent pas toujours, comme les anciens rois de France, perpétuer la trace de leur passage dans quelque monument de pierre ou quelque agencement nouveau des murs du C.E.S.

Heureusement le règlement intérieur est là auquel ils peuvent imprimer la marque de leur personnalité et quelquefois de leurs options pédagogiques et éducatives. Ainsi, en l'an 3000, quelque savant chercheur en sciences de l'éducation pourra analyser les vestiges et les différentes moutures de cette « règle de vie commune » afin de découvrir çà et là, au détour d'un mot ou d'une virgule, le témoignage du règne plus ou moins éphémère de X ou Y. Ainsi se bâtit une civilisation...

Donc, il fallait remodeler le règlement intérieur. On prépara donc une ébauche qui commençait ainsi : « Le C.E.S. de... est une collectivité qui fonctionne dans l'intérêt des élèves... ». Et on prit rendez-vous : l'administration, les parents d'élèves et les professeurs, ces trois piliers de l'Education Nationale moderne. Et les élèves, bien sûr... Je les oubliais !... Bien sûr, les élèves, plus heureux que les pions relégués pour un temps au rang de tiers-état d'avant 1789, furent invités. Deux d'entre eux reçurent à huit heures, en même temps que le document de travail, une invitation au dialogue pour le même jour à 17 h. A charge pour eux bien sûr de recueillir entre temps, l'avis de leurs camarades. Était-il préférable d'analyser le projet selon les bonnes vieilles méthodes de l'explication de texte ? Fallait-il organiser un forum public sur le problème ? Y avait-il intérêt à utiliser une grille de décodage qui aurait permis, à travers une analyse statistique et sémantique du vocabulaire employé, d'en savoir plus long sur les motivations des auteurs. La note ne le disait pas... La plus totale liberté pédagogique était offerte.

Telle était du moins la règle du jeu... Mais le Diable veillait : « Comment, dirent les élèves, discuter d'un texte dont nous n'avons pu débattre à loisir avec les autres. » Et encore : « Ils seront neuf adultes... et nous deux, on sera écrasés, la partie n'est pas égale... Alors on y va tous... » Deux étaient invités et ils vinrent à six ! Emoi ! Stupéfaction ! Indignation.

— Nous avons dit deux élèves, pas six.

— Comment voulez-vous travailler sur un texte de façon efficace à quinze ? C'est impossible.

Mais les élèves ignoraient les règles les plus élémentaires de la dynamique de groupe et pour cause : depuis quatre ans ils avaient pris l'habitude de se retrouver à 36 dans une salle de classe et justement pour y travailler. Et ils semblaient bien décidés à vouloir prendre au sérieux leur rôle de délégués... Ils restaient là, à brouiller les cartes.

Alors on tergiversa, on discuta, on finit par proposer de couper la poire en deux : « Nous avons dit deux, vous êtes six ; nous faisons un effort... nous en acceptons quatre... que deux d'entre vous se retirent. » Mais les élèves qui n'avaient point encore reçu d'initiation aux faits économiques et sociaux ignoraient les règles et habitudes du marchandage. Neuf adultes, six élèves, la proportion ne leur semblait pas excessive, ils n'en voulurent point démordre.

Alors, ce fut l'orage ! On ne voulut point des six... Ils prirent donc un à un leurs affaires et s'en furent. Un étourdi qui avait oublié son cartable entendit, en allant reprendre son bien, une voix qui vitupérait : « Ces élèves impossibles, toujours les mêmes d'ailleurs, toujours prêts à se mettre en valeur, à discuter... » L'histoire ne dit pas si quelqu'un évoqua, à ce propos, les pernicieuses méthodes instituées par quelques-uns de leurs professeurs et consistant à permettre, à l'intérieur de la classe, le dialogue et le développement de l'esprit critique.

Les élèves s'en furent.

Trois membres de l'administration, trois profs et trois parents d'élèves — les lois du travail en groupe étaient respectées — purent s'atteler à l'essentiel : définir, DANS L'INTERET DES ELEVES, LES DROITS ET LES DEVOIRS DE TOUS qui permettront d'assurer à l'établissement un fonctionnement satisfaisant.

1. Tout élève qui déplaît pour quelque raison que ce soit à un membre de l'administration ou du corps enseignant, y compris «une tête qui ne revient pas», est immédiatement viré.
2. Tout élève qui refuse d'admettre qu'un surveillant au moins est le meilleur surveillant du lycée, est immédiatement viré.
3. Tout élève qui refuse d'admettre qu'un surveillant au moins est d'accord avec les élèves est immédiatement viré, de même que ledit surveillant.
4. Tout élève qui affirme qu'un professeur au moins discute avec les élèves est immédiatement viré, de même que ledit professeur.
5. Tout élève qui ne pense pas comme un membre de l'administration ou du corps enseignant, et qui le dit, est immédiatement viré.
6. Tout élève qui mâche du chewing-gum ou qui fume, s'expose à de graves poursuites.
7. Tout élève qui désire sortir pendant un cours s'expose à de graves poursuites.
8. Tout élève qui ne se met pas en rang, qui parle dans un rang, qui ne tient pas son cartable à la main dans un rang, s'expose à de graves poursuites.
9. Tout élève qui n'a pas de relations dans les milieux haut placés, n'a pas les mêmes avantages qu'un autre élève dans le cas contraire.
10. Tout élève qui ne se fait pas bien voir de l'administration ou du corps enseignant est automatiquement fiché comme «agitateur».
11. Tout élève qui sort du parc à bicyclettes sur sa bicyclette ou sur sa mobylette n'a plus besoin d'entrer : il est viré.
12. Tout élève qui estime que l'on veut réduire les libertés dans le lycée et durcir la discipline, est fiché comme «agitateur dangereux».
13. Tout élève qui pense du mal d'un membre de l'administration ou du corps enseignant, et qui le dit, est immédiatement viré.
14. Tout élève qui ne porte pas le nouvel uniforme en vigueur dans notre établissement — costume rayé noir et blanc et sabots — est immédiatement viré.
1. Tout élève qui porte les cheveux longs est sévèrement réprimandé.
16. Tout élève du sexe féminin qui ne porte pas la robe du nouvel uniforme (au-dessous du mollet) est immédiatement virée avec la mention «prostituée».
17. Tout élève du sexe féminin qui se hasarde à porter un pantalon est immédiatement virée avec la mention : «mœurs dissolues».
18. Tout élève qui tient tête pour quelque raison que ce soit à un membre du corps enseignant ou de l'administration est immédiatement viré.
19. Tout élève qui **pense** est immédiatement passé par les armes.
20. Tout élève qui refuse d'accepter le présent règlement est immédiatement viré.

Nota. — Il s'agit d'un texte de science-fiction (science de l'éducation, bien entendu) rédigé par un adolescent.

Pierre QUEROMAIN et Gérard SILAS

Il s'agit d'un travail en cours, je crois d'ailleurs qu'il en sera toujours ainsi et nous ne pourrons jamais faire état d'un «résultat» au sens absolu du terme. Ceci prouverait alors que tout n'était qu'autoritarisme habile ou paternalisme déguisé.

Nos «règles de vie» nous condamnent au recommencement dans la recherche de l'équilibre d'une vie collective.

Voici les faits :

Devant un certain laisser-aller qui s'était installé à la fin du troisième trimestre : l'usure, l'approche des examens, l'occasion — avec cette accumulation ridicule de jours chômés qui cassent le rythme du travail —, deux thèses se sont affrontées en conseil des professeurs : l'autoritarisme, la répression — j'ai bien failli y céder — ou la recherche d'une vie coopérative plus authentique.

C'est alors que Gérard Silas a écrit un texte que nous avons distribué à tous les professeurs et à tous les élèves... Et nous nous sommes mis au travail.

«Etre positif»

Il me semble qu'on ne pourra jamais progresser et parvenir à une coopération réelle si on reste dans la vague d'idées générales et — qui plus est — divergentes !

J'entrevois une possibilité de rassembler les efforts de **tous** les élèves et de **tous** les professeurs sur la base d'une action précise (et acceptée par **tous**).

— Pas de discipline basée sur la sanction.

— Pas de liberté mal comprise qui mène au laisser-aller.

BUT DE NOTRE ACTION

Eduquer la *responsabilité individuelle* de façon à ce que chaque enfant parvienne à se prendre en charge lui-même et à déterminer lui-même ce qu'il est bon de faire et ce qu'il ne peut pas faire.

MODALITE

L'information doit jouer un grand rôle. Celui qui ne se rend pas compte des nécessités de la vie collective ne peut évidemment pas se comporter de façon saine.

Cette information doit venir essentiellement des élèves. Les «plus forts» prennent en charge les «faibles» en les aidant à comprendre ce que signifie «vivre à 350».

L'ACTION PROPREMENT DITE

- a) Elaboration d'un règlement scolaire.
- b) Création d'une commission chargée de veiller à l'application du règlement.

a) Lorsque je parle du règlement scolaire je ne pense pas à un code de lois restrictives mais plutôt à l'élaboration de «règles de vie» positives.

Ces règles doivent être basées sur les principes fondamentaux suivants :

- **RESPECT :**
 - respect des autres, élèves et maîtres,
 - respect du travail collectif et personnel,
 - respect du cadre scolaire.

- **HONNETETE.**

L'élaboration des règles serait faite par un groupe d'élèves des différentes classes et de professeurs volontaires. (Si le règlement est parachuté les enfants ne se sentent pas vraiment concernés et trichent volontiers avec celui qui a conçu le règlement ; si le règlement est pensé par des camarades en fonction des nécessités dictées par la vie collective ils auront plus de scrupules à tricher.)

Il n'est pas question de faire une liste d'interdictions. C'est vraiment trop facile d'obéir bêtement sans se sentir responsable et cela donne aussi envie de «jouer» avec les interdictions (cf. automobilistes !).

Il faut essayer d'analyser les principaux problèmes qui se posent à notre situation particulière :

- rapports entre élèves,
- rapports élèves-maîtres,
- travail,
- matériel,
- cantine,
- ordre,
- cars,
- etc.

Je crois que les différentes règles pourraient être présentées selon les exemples suivants :

— **Rapports entre élèves :** chacun doit avoir la possibilité d'exprimer librement ses idées et il est normal de manifester une attitude bienveillante d'accueil vis-à-vis des autres.

— **Propreté de l'école :** Il est plus agréable de vivre dans un cadre propre et même coquet. Des corbeilles ont été aménagées pour recevoir les papiers — même les tout petits. Il est toujours possible de participer à la rénovation des locaux ou des terrains (peinture, décoration, fleurs, pelouses, etc.).

— **Matériel :** Nous disposons d'un matériel en bon état dont nous pouvons prendre soin. Que celui qui détériore du matériel par mégarde le signale aussitôt pour procéder aux réparations nécessaires.

— **Sorties hors de l'établissement :** Il existe une *réglementation nationale* qui précise que les élèves doivent rester dans l'enceinte de l'école pendant les heures scolaires (pour les

demi-pensionnaires : de 8 h 30 à 16 h 30). Il est normal de respecter cette réglementation et de ne pas quitter le C.E.G. dans l'interclasse de midi ou avant 16 h 30 sans autorisation écrite, etc., etc.

Lorsque le règlement aura été établi il sera **présenté à tous** (souci de l'information) par des élèves responsables qui expliquent en détail les différents points. Présentation sérieuse sous forme de petits exposés.

Exemple : *Travail scolaire* (énoncé de la règle de vie).

Ensuite, explication : «*Nous pensons que le travail doit être mené avec sérieux et honnêteté aussi bien à l'école que chez soi. Lorsque le travail est préparé sérieusement par chacun, les échanges sont beaucoup plus riches et intéressants...*

... C'est parfois décevant de voir que des camarades ne participent pas. Pourquoi se taire ? Est-ce que vraiment nous ne sommes pas prêts à nous aider les uns les autres ?...

... En fait si chacun accepte de faire un effort personnel nous en retirerons une plus grande joie.»

— Editer le dit règlement, l'afficher dans les classes, dans la salle des professeurs, sous le préau (information !)...

b) — La commission chargée de veiller à l'application du règlement n'est pas une commission répressive.

— Elle serait composée d'un certain nombre de responsables, si possible de toutes les classes ayant participé à l'élaboration du règlement et aurait pour but d'analyser chaque semaine la vie du C.E.G. et de remédier aux défaillances. Comment ?

— S'il y avait un problème concernant un assez grand nombre d'élèves, il faudrait refaire une réunion générale d'information pour expliquer ce qui ne va pas, pourquoi, et ce qu'il serait bon de faire. (Cela remplacerait les notes de service trop impersonnelles.)

— S'il y avait un refus évident d'un élève de se plier au règlement, je crois que la commission pourrait d'abord essayer de résoudre le problème avec l'élève lui-même au cours d'une discussion franche. Si vraiment la commission ne peut pas faire entendre raison à ce camarade, je crois qu'une sanction pourrait alors être donnée avec profit.

N.B. — Quand je parle de sanction je pense à quelque chose qui ressemblerait à une réparation de la faute commise.

Elle doit susciter un *effort volontaire*.

Exemples :

X a manifestement créé du désordre en classe. On lui confie un travail à présenter aux autres.

Y casse volontairement le matériel collectif. On le charge de nettoyer un coin du C.E.G. ou de réparer ce qui a été cassé.

Les réunions de la commission remplaceraient en quelque sorte les réunions du samedi qui n'ont pas toujours les répercussions voulues sur l'ensemble du C.E.G.

Dans un tel système, puisqu'il n'y a pas de punition à proprement parler, la responsabilité de chacun se trouve engagée :

- dans son propre comportement,
- dans son attitude vis-à-vis du camarade qui «triche» et qu'il faut aider.

— Position des maîtres dans l'affaire : aider les élèves à mieux **comprendre** le règlement et à le **respecter**.

Coopération très étroite avec la commission pour tenter de régler les problèmes sagement, en faisant appel en premier lieu à la compréhension.

Je ne pense pas que ce soit utopique mais cela nous demandera beaucoup de présence, de vigilance, d'honnêteté. Est-ce un mal ?

Je ne me fais pas non plus d'illusions : l'action entreprise doit être *vivante*, donc constamment «mise à jour» et il y a sans doute bien des améliorations et des précisions à apporter.

Gérard SILAS

Un atelier permanent du règlement scolaire a fonctionné pendant toute une journée : des élèves volontaires travaillant par groupes, des professeurs (certains) ; une grande mobilité.

Puis un groupe s'est réuni en atelier de rédaction. Ensuite, le règlement a été distribué à tous les élèves, à tous les professeurs ; à nouveau examiné et expliqué en assemblée générale d'élèves ; corrigé : il est devenu «nos règles de vie» — présenté et discuté en

réunion de parents ; ils n'étaient qu'une trentaine mais beaucoup sont intervenus ainsi que des élèves. Enfin, le texte a été présenté au conseil d'administration du C.E.G. qui l'a approuvé par 13 voix contre 1 (1 professeur). Je ne noterai que cette réflexion du Conseiller Général à propos de l'article : «un camarade en difficulté doit d'abord être aidé» : «*Pourquoi «d'abord», il faudrait le supprimer ou mettre «toujours.»*»

Ce qu'un élève peut faire, 350 élèves doivent pouvoir le faire.

NOS RAPPORTS :

Personne n'est supérieur, personne n'est inférieur : chaque individu — professeur, élève, personnel — a droit au même respect et doit pouvoir exprimer ses idées.

MIEUX NOUS CONNAITRE :

Se connaître, échanger, c'est s'enrichir...

Nous pourrions ouvrir des ateliers «échanges» entre toutes les classes (textes, poèmes, chansons, avis ou idées, travaux divers).

NOTRE TRAVAIL :

Etre libre c'est choisir, s'engager, vivre...

Il est possible de rester le soir à travailler au C.E.G. avec des camarades (prévenez vos parents).

LES ATELIERS :

Le respect du règlement concernant le redoublement donne à tous un choix plus régulier. L'atelier permet de faire connaissance avec d'autres camarades et de s'entraider. Faire un effort, c'est pouvoir profiter d'un atelier (même si on ne l'a pas vraiment choisi). Il est évident que chacun doit rester à son travail.

L'INTERCLASSE DE MIDI :

Pour sortir, il faut absolument une autorisation écrite des parents (valable un jour). Chacun doit prendre conscience de la responsabilité du chef d'établissement.

Un club «musique» sera ouvert avec une équipe responsable.

Un atelier «application du règlement scolaire» a pu fonctionner avec une trentaine d'élèves qui s'y sont présentés. Il a permis une prise de conscience encourageante (2 élèves s'étaient battus pour une place au ping pong ; un autre particulièrement turbulent et agressif empêchait le travail de ses camarades en cours de mathématiques).

Mais rien n'est gagné, rien ne le sera jamais ; c'est bien ainsi et nous aurons toujours à réapprendre à mieux vivre.

À la rentrée 73, il nous faudra intégrer dans l'établissement la centaine de nouveaux élèves venus d'horizons si divers et marqués, déjà, par une scolarité antérieure. Je sais aussi qu'il nous faudra lutter contre le doute, la sottise et les maladresses, voire l'opposition au sein d'un groupe de professeurs dont certains prônent une «éducation spartiate» ou rêvent d'une autorité facile et hiérarchisée.

Mais nous misons sur la confiance des jeunes et sur leur honnêteté ; c'est une gageure, je sais, nous sommes quelques-uns à vouloir la tenir.

P. QUEROMAIN

REFECTOIRE - REPAS :

Manger proprement et tranquillement est bien plus agréable.

PROPRETE :

La place d'un «papier-à-jeter» est dans une corbeille.

NOTRE MATERIEL :

Le matériel coûte cher, il appartient à tous ; à chacun de nous de le conserver en bon état.

NOTRE RESPONSABILITE :

Nous sommes tous responsables de l'application du règlement. Pourquoi compter sur l'autre pour ramasser un papier ?

Pourquoi compter sur l'autre pour ranger un objet ?

L'essentiel est que l'école soit plus belle et plus accueillante.

UN CAMARADE QUI NE SE REND PAS COMPTE DOIT D'ABORD ETRE AIDE.

Chacun doit se sentir responsable de l'autre.

CONTROLE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT :

Un atelier «application du règlement» pourra être constitué en cas de difficulté (sa convocation peut être demandée au cours de la réunion des responsables de classe, le samedi).

CONCLUSION :

Ce règlement ne peut pas servir d'argument pour accuser l'un ou l'autre mais IL DOIT NOUS AIDER A VIVRE.

Achévé le 29 mai 1973 en atelier permanent du règlement scolaire.

Approuvé par le Conseil d'Administration du C.E.G. le 15-7-73.

La dernière étape de l'école bourgeoise VERS L'AUTOGESTION

Jean LE GAL

L'ECOLE NE PEUT PAS CHANGER LA SOCIETE A ELLE SEULE.

C'est pourquoi nous rejetons toute illusion pédagogique, on ne peut dissocier pédagogie et politique, école et société. «*Le contexte social et politique, les conditions de travail et de vie des parents, comme des enfants, influencent d'une façon décisive la formation des jeunes générations.*» (Charte de l'Ecole Moderne.)

Le milieu socio-culturel détermine l'avenir scolaire de l'enfant et ce n'est pas un hasard si les enfants des classes de perfectionnement et ceux des classes de transition, sont pour la plupart issus de la classe ouvrière et paysanne.

Est-ce à dire que ces enfants sont moins intelligents, comme le pouvoir voudrait nous le faire croire ?

Non, mais l'école actuelle n'est pas faite pour eux, et nous pouvons dire comme nos camarades du C.D.J.A. : «*Les «bonnes études» sont réservées aux «bonnes familles.»*»

Seule une société socialiste permettra la naissance d'une école socialiste, une école où les enfants des travailleurs pourront développer au maximum leurs possibilités, la démocratisation de l'école bourgeoise est un leurre.

Seule une révolution sociale pourra donner à l'individu humain sa dignité d'homme et sa liberté de vivre.

Alors ? Devons-nous suivre ceux qui nous disent : «*A quoi bon s'occuper aujourd'hui d'éducation ! A quoi bon essayer dès aujourd'hui de changer l'école ! Changeons d'abord la société !*»

A ceux-là nous répondons : «*Oui, changeons la société, mais luttons aussi pour changer l'école, car il s'agit de LUTTER SUR DEUX FRONTS à la fois, sur le front politique et sur le front culturel.*»

«*Nous ne comprendrions pas que des camarades fassent de la pédagogie nouvelle, sans se soucier des parties décisives qui se jouent à la porte de l'école, mais nous ne comprenons pas davantage les éducateurs qui se passionnent activement pour l'action militante et restent dans leur classe de paisibles conservateurs.*»

C. FREINET

Tous les révolutionnaires vivent un dilemme insoluble souligné par Marx, Proud'hon, Marcuse, entre autres : seule une révolution sociale peut fonder une société d'hommes libres, mais ce sont seulement de tels hommes qui peuvent faire une révolution.

«*On ne peut espérer de la révolution aucun changement qualitatif si les hommes qui font la révolution sont des hommes et des femmes conditionnés et formés par la société de classe, dans leur mentalité, leurs besoins et leurs aspirations.*» (Marcuse, *Nouvel Observateur.*)

Alors, faut-il changer l'homme pour changer la société, ou faut-il changer la société pour changer l'homme ?

La vie se charge de résoudre le dilemme :

Lorsque j'ai commencé à enseigner dans un petit village de campagne, j'ai appliqué les belles leçons que m'avait données l'Ecole Normale :

- j'étais le maître et l'enfant devait m'obéir,
- je décidais des activités,
- je récompensais et je punissais.

Je n'avais jamais connu d'autre école, que l'école des leçons, des devoirs, des notes et des classements, que l'école des mauvais points, des lignes, des verbes, du piquet, du bonnet d'âne et de la pelote dans la cour. Comment aurais-je pu être autre chose qu'un **maître** ?

Mais l'armée me remit du côté de ceux qui doivent «obéir sous peine de sanction».

J'en sortis décidé à refuser désormais d'être dirigé mais je continuai pourtant à commander les enfants, influencé sans doute par l'opinion générale des adultes qui affirment : «Si on ne commandait pas les enfants, si on ne les punissait pas, ils ne feraient rien. L'enfant est paresseux de nature.» C'est aussi ce qu'on disait en ces années 57-58, des noirs et des Algériens qui revendiquaient leur indépendance.

Freinet et l'Ecole Moderne me permirent de prendre enfin conscience de ma profonde contradiction : je me battais pour mes droits et mes libertés et je continuais à coloniser les enfants. Il me fallait tout changer : mes principes, mon attitude, mes techniques, mes habitudes.

J'ai tout changé... mais ça n'a pas été facile... Quand on a pris l'habitude de tout diriger, on a du mal à donner la parole et le pouvoir aux enfants.

C'est pourquoi, je comprends Mao lorsqu'il dit, tirant les leçons de l'expérience révolutionnaire chinoise : «*Le problème essentiel dans la réforme de l'enseignement est celui des enseignants.*»

Toutes les révolutions ont eu ce problème à résoudre et le socialisme autogestionnaire n'y échappera pas, car il ne suffit pas d'avoir conçu des structures idéales et de prendre le pouvoir, il faut des hommes aptes à animer ces structures.

Ce n'est pas de tels hommes que préparent les Ecoles Normales actuelles, si on en croit nos jeunes camarades normaliens du Tarn, qui dans une lettre ouverte écrivent :

«*Beaucoup d'entre nous aimeraient faire autre chose que de la pédagogie traditionnelle. Bien sûr il n'en est pas question. Les cours (il y en a 40 h par semaine) sont théoriques et orientés. Il n'est absolument pas question de tenir compte des aspirations des normaliens.*

Mais nous dit-on, même si vous êtes obligés d'imiter» en première année, en stage de situation (les trois mois de stage de la deuxième année) vous serez libres !

Sommes-nous libres alors que :

— nous n'avons pas reçu de formation nous permettant de faire autre chose,

— nous sommes obligés de faire deux fiches par jour, de tenir un cahier-journal à l'avance, d'établir des répartitions dans toutes les matières !

Est-ce cela être libres de faire de la pédagogie moderne ? On ne nous en donne pas les moyens et de plus on nous contraint de fait à pratiquer certaines méthodes...

On nous oblige à enseigner d'une certaine façon et dans un certain sens...

Nos revendications :

- Liberté d'expression, de réunion, d'information et de gestion.
- Suppression de toutes les menaces et brimades.
- Liberté pédagogique :
 - dans l'organisation des cours, leur contenu,
 - droit de faire des stages dans des classes modernes.
- Suppression des rapports d'inspection.
- Suppression des leçons d'essai.»

Voilà ce que peut être la formation des enseignants actuellement, or il n'y aura pas de SOCIALISME AUTO-GESTIONNAIRE sans une EDUCATION AUTOGESTIONNAIRE et c'est dès aujourd'hui,

- qu'à l'école,
- dans la famille,
- dans les centres pour enfants,
- dans les Maisons de Jeunes, nous devons commencer et ceci pour une double raison :

● D'abord parce qu'aucun homme réclamant pour lui-même le droit de gérer sa vie et son travail ne peut continuer à coloniser les enfants ; **on ne devient pas un homme libre par l'obéissance.** (Pourtant n'existe-t-il pas encore des militants réclamant l'autogestion, qui continuent à commander leur femme et leurs enfants ?)

● Ensuite parce que l'expérience prouve que les sociétés révolutionnaires ont toujours bénéficié, pour le lancement de leurs écoles prolétariennes, des expériences menées au sein des sociétés capitalistes par les enseignants révolutionnaires.

Cela a été le cas pour l'U.R.S.S. dans ses écoles de libre-éducation que Freinet saluait avec enthousiasme en 1925, lors de son «mois avec les enfants russes» :

«*On a dit aux instituteurs de laisser faire les jeunes, de les laisser organiser librement leur travail et leur vie, afin qu'ils apprennent, non pas seulement à obéir à des ordres inexplicables, mais aussi à se commander.*

Les instituteurs regardent cette vie d'un œil patient et bienveillant. Ils savent maintenant que ces discussions ne sont pas stériles ; que de l'effort commun sortira une nouvelle discipline et une volonté de travail décuplée.»

Les expériences menées en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne, trouvaient au sein de la société révolutionnaire, le milieu social nécessaire à leur épanouissement.

Ce fut le cas à Cuba pour la pédagogie Freinet, que Fidel Castro lui-même présenta à la télévision cubaine, afin que le peuple sache que désormais ses enfants n'apprendraient plus à lire dans les livres des impérialistes. Ils fabriqueraient eux-mêmes leurs propres livres, avec des textes nés de leur vie et écrits dans leur propre langage.

Mais nous qui sommes encore en régime capitaliste, que pouvons-nous faire aujourd'hui, pour aller **vers l'autogestion.**

D'abord tenter de rejeter les valeurs capitalistes véhiculées par l'école :

- l'individualisme,
- la possession individuelle,

- le goût de la réussite individuelle,
 - l'esprit de compétition,
 - la soumission,
 - la hiérarchie,
 - le travail aliénant et abrutissant,
- en supprimant les classements, le travail obligatoire non motivé, l'autoritarisme du maître, les punitions et les récompenses ; et en créant une **contre-éducation** qui permettra le développement en l'enfant de **nouveaux besoins** qui seront ceux d'une société libre :
- le goût du travail créateur,
 - le goût des relations amicales d'amitié,
 - le goût de la liberté,
 - le désir et la volonté d'être maître de sa vie, car sans ce désir et cette volonté, il n'y aura pas de société autogérée.

Comment mettre en place cette contre-éducation ?

1) D'abord en donnant aux enfants leur lieu de vie : **LA CLASSE DOIT ETRE LA MAISON DES ENFANTS** (1).

Les enfants organisent matériellement le local, comme ils le désirent, en fonction des besoins nés de leurs projets. *Libres*, ils sont du même coup *responsables* :

- chacun s'occupe d'un atelier ou d'une machine,
- chacun assume sa part de rangement et de nettoyage.

Bien entendu je suis astreint aux mêmes devoirs. Nous avons maintenant l'impression d'être chez nous :

Le conseil décide de repeindre les murs ? Nous achetons de la peinture, et nous peignons les murs.

Un enseignant demande de venir en stage ? Un parent demande de visiter la classe ? Le conseil décide et organise l'accueil.

Cette maîtrise de l'enfant sur son milieu de vie, n'apparaît pas dans les projets des partis politiques révolutionnaires : pour eux c'est aux travailleurs de gérer l'école. Or l'enfant aussi est un travailleur, car l'école n'est pas seulement préparation à la vie, elle est la vie, et il a lui aussi le droit d'autogérer ses activités.

Mais comme les conseils d'usines, les conseils d'école ne pourront créer des îlots, ils devront tenir compte des décisions prises au niveau global de la société socialiste.

2. PAS D'AUTOGESTION SANS LIBERTE D'EXPRESSION ET LIBERTE D'INFORMATION :

Chacun pourra donc s'exprimer librement et sur tous les sujets, mais il ne suffit pas de donner la parole, pour que la parole se libère et devienne un outil de liberté.

Il y a des blocages, des timidités, qu'il faudra guérir par une pédagogie curative. La tâche de l'adulte sera de valoriser le langage propre de chaque enfant, de chercher tous les moyens qui permettront l'élargissement du capital linguistique de base, sans pour autant privilégier un niveau de langage qui serait le « bon français ».

Il est nécessaire que l'enfant apprenne à **communiquer** avec les autres au niveau des faits de sa vie, de ses émotions ; de ses espoirs et de ses rêves, et à **discuter** au cours des débats et des conseils. Le pouvoir est encore trop souvent à la parole dans les assemblées, même ouvrières, il nous faut donc donner à chacun le **pouvoir de parler**.

La liberté d'information, s'informer et informer, est inséparable de la liberté d'expression.

Notre journal scolaire est le véhicule de notre expression libre, de nos réflexions, de nos questions, vers d'autres collectivités enfantines, vers les parents et vers les amis de la coopérative.

Le moyen principal de notre libre-information est l'ouverture de la classe sur le milieu et surtout la possibilité pour les enfants de faire venir à l'école toute personne susceptible de les éclairer sur les problèmes qu'ils se posent.

Les mass media, et en particulier la télévision, les mettent en face des grands événements qui agitent le monde, nous aimerions qu'il existe une revue hebdomadaire de presse, à leur niveau, afin qu'ils soient confrontés à tous les courants d'opinion, car « nous sommes opposés à tout endoctrinement. Nous ne prétendons pas définir d'avance ce que sera l'enfant que nous éduquons... »

Nous nous refusons à plier son esprit à un dogme infaillible et préétabli quel qu'il soit. Nous nous appliquons à en faire des adultes conscients et responsables qui bâtiront un monde d'où seront proscrits la guerre, le racisme et toutes les formes de discriminations et d'exploitations de l'homme.»

(Charte de l'Ecole Moderne)

3. Bâtir un monde nouveau, c'est devoir mettre en pratique son imagination créatrice, c'est pourquoi l'enfant doit aussi posséder, **LE DROIT DE CREATION**, droit qui pourra s'exprimer dans les multiples ateliers mis à sa disposition (expression artistique, littéraire, manuelle, gestuelle, théâtrale, etc.) et dans la prise en main de sa vie (organisation de son environnement matériel et humain). Alors il pourra connaître la joie d'un travail créateur, et il est essentiel que l'enfant soit **heureux** à l'école.

4. Il doit aussi avoir à sa disposition des outils qui lui permettront d'acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires, sans avoir constamment besoin des adultes. Ce matérialisme pédagogique a été une des lignes fondamentales de Freinet et des éducateurs de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne. L'enfant doit être dégagé au maximum de la tutelle du maître.

5. Liberté d'expression et liberté d'information, droit de création, libre disposition des outils, sont les points d'appui d'une éducation qui permet à l'enfant de marcher vers son autonomie au sein d'une collectivité en marche elle-même **VERS L'AUTOGESTION**.

Il n'existe pas de schéma institutionnel autogestionnaire, c'est à chaque collectivité d'inventer les moyens de la prise en main par ses membres, des activités et des relations. Les expériences que j'ai menées depuis quelques années, dans une classe de perfectionnement, m'ont amené à cerner les problèmes autour de quatre points principaux :

- PROPOSER,
- DISCUTER,
- DECIDER,
- APPLIQUER.

Les institutions qui nous permettent de chercher les solutions et de régler les conflits sont actuellement :

- le conseil hebdomadaire qui programme les activités de la semaine,
- et le conseil quotidien qui fait le bilan du déroulement de ces activités.

Mais, une classe autogérée est un milieu de vie complexe et il est impossible d'en développer ici tous les aspects comme nous l'avons fait dans l'ouvrage qui relate nos expériences : « *Vers l'autogestion* » (C.E.L., B.P. 282, 06403 Cannes). Je vous livre simplement les questions que je me posais en conclusion d'un bilan qui ne pouvait être qu'un moment de réflexion, de retour sur soi, pour reprendre avec plus de lucidité la marche en avant, marche qui d'ailleurs ne devra jamais s'arrêter, sous peine de tomber dans le dogmatisme et la sclérose :

« Est-il souhaitable d'apprendre aux enfants à prendre en main leur vie au sein d'un groupe coopératif dont l'amitié, la compréhension, l'acceptation des autres, sont les fondements relationnels ? »

« Est-il souhaitable de leur donner le goût de la liberté, de l'expression libre ; du travail créateur, de la relation vraie avec les autres, qui sont des valeurs d'une société libre, différente de la société de compétition, de contrainte, d'aliénation du travailleur, dans laquelle ils vivent ? »

« Est-il souhaitable de les aider à développer leur esprit critique, face aux moyens de pression utilisés pour la mise en condition des hommes : propagande, publicité ? »

« Est-il souhaitable d'aider à la naissance d'êtres autonomes, libérés, lucides, qui ne pourront accepter la société telle qu'elle est et lutteront pour la transformer ? »

Je le pense, mais c'est aussi aux travailleurs et à leurs organisations de nous répondre, car sans eux, ni l'école, ni la société, ne pourront être changées.

Jean LE GAL

(1) L'école doit aussi être la maison des enfants...